

TRAVAIL EN HAUTEUR

Formation initiale, recyclage Selon la Recommandation R 43 I



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur (Selon la Recommandation R 43 I)



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exercices pratiques et d'explication théorique en salle
- Etude de cas
- Mise en situation



PERSONNES CONCERNES PREREQUIS

- Toute personne utilisant un harnais même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.
- Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur.
- Être reconnu médicalement apte



RECONNAISSANCES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de formation
Validité : 3 ans



MODALITES PRATIQUES

- Durée : 1 jour soit 7 heures
- Calendrier : 1 Session/trimestre minimum
- Lieu : à définir
- Tarif : Nous consulter



PROGRAMME DE FORMATION

Module théorique

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur
- Textes réglementaires européens et nationaux
- Droits et devoirs employeurs/ employés
- La protection collective
- La protection individuelle (Normes / Obligations)
- Les règles d'utilisation de sécurité des matériels utilisés
- Harnais (description, résistance, constitution...)

Module pratique

- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur Harnais/ Anti chutes / Ancrages
- Réalisation des ancrages et des nœuds sur cordes
- Les longes, les connecteurs
- Les déplacements verticaux et horizontaux
- Mise en situation des stagiaires
- Analyse et action correctives
- Bilan et évaluation individualisée

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

